

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : secretariat@handball76.com
Site Internet : <http://www.handball76.com>

	BUREAU DIRECTEUR 09.11.2010	
--	--	--

Membres présents : Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, F.TERNOIS.
Mrs F.BLONDEL H.BOURGAULT, D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.
Invité : M. Joël LECACHEUR (Président de la commission de discipline)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h40.

1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 06.10.2010 :

Après les modifications sollicitées et/ou nécessaires, ce compte-rendu est adopté par 7 voix pour et 1 voix contre.

2 Finances :

Présentation de la situation comptable au 30 octobre 2010 et prévisions à la fin de l'année civile.
Françoise Ternois distribue des documents faisant apparaître :

- Situation comptable au 30.09.2010 :
 - o Charges : 149 184.62 € (2009 : 167 536.76)
 - o Produits : 128 564.96€ (2009 : 142 179.91 €)
 - o Résultat : perte de 20 619.66 € (2009 : 25 356.85 €)
- Situations de trésorerie au 30.09.
 - o 2009 : 69 815.23 € (y compris l'emprunt LNHB de 17 000 € remboursé en 11. 2009)
 - o 2010 : 62 274.17 €
- Prévisions à 3 mois :
 - o Produits : 76 466.47 € (baisse de 8 135 € sur la facturation d'octobre : engagements divers – surtout les jeunes -16 et – 18 – deux clubs en sommeil ...)
 - o Charges : 52 271.67 €
- Résultat annuel estimé : + 3 387.14 €
- Balance de trésorerie provisoire au 31.10.2010 : 28 234.26 € (23 809.45 € en 2009, factures intégrées.)
- Total de trésorerie au jour : 53 017.36 €
- Dû des clubs : 38 753.60 €

Des précisions seront demandées lors des réunions de la LNHB (BD du 10.11 et réunion CRA du 20.10) sur la facturation et les désignations arbitres des équipes jeunes concernées.

Par ailleurs, la prise en compte de la participation des clubs à l'emploi CTF a déjà été comptabilisée en 2009 ... et les aides du CNASEA pour notre emploi aidé s'arrêteront en septembre 2011. Il est donc nécessaire de rester mobilisés sur les coûts de nos actions et réduire les charges au maximum.

Il semblerait que le nombre d'équipes engagées soit en nette diminution alors que le tableau présenté fait apparaître une diminution de 4 équipes en seniors et de 47 en jeunes (dont les – 16 et – 18).

Daniel Delor rassure les membres du BD en indiquant une hausse du nombre des licences de près de 3% à ce jour.

Il nous faudra aussi travailler sur les nouvelles pratiques du handball et les événementielles pour consolider nos effectifs et nos actions subventionnables (Critérium Jeune handballeur, handensemble, loisir, clubs parrain/parrainé, club départemental ...)

De même, il nous faut réfléchir sur les fiches actions proposées par la FFHB et ouvrant à aide financière de la part de celle-ci.

Concernant les aides à l'emploi de la FFHB, nous constatons une perte de près de 28 000 € (sur 3 ans) sur les emplois tremplins/groupements employeurs qui justifierait à elle seule une augmentation de cette aide. Or, nous n'avons rien touché depuis juin 2009 (750 €) alors que, les années précédentes, nous recevions entre 1500 € et 2000 €. Bruno Rolland, responsable du dossier à la FFHB, nous a assurés d'une aide d'environ 3000 € suite au dépôt de notre dossier.

Il serait bon de réunir une commission financière rapidement afin d'envisager l'avenir et le financement de nos actions (dossiers de subvention ...).

3 Discipline :

Les procédures mises en place et les documents récemment reçus et préconisés par la Commission Nationale de Discipline et confirmées par Mmes Dominique Pernelet (Présidente de la CNDD) et Sandrine Decheneaux (secrétaire de cette commission) ainsi que Mme Sylvie Delavallée (Présidente de la Commission régionale de la discipline) sont étudiés à la demande de Joël Lecacheur, président de notre commission départementale.

Plusieurs dossiers ayant fait l'objet d'un appel par les clubs et personnes concernées, cela est en effet nécessaire.

La phase incriminée semble être la première, à savoir l'engagement des poursuites et la ou les personnes habilitées à prendre cette décision (Mandataire, « procureur », président lui-même ...)

Les nouveaux documents sont actuellement en cours d'élaboration à partir des documents fédéraux par Daniel Grisolet mais ne semblent pas modifier sensiblement nos propres documents qui, d'ailleurs n'ont pas été remis en cause par la Commission fédérale d'Appel.

Seuls des « erreurs » de procédures évitables ont été retenues entraînant l'annulation des décisions sur la forme et la reprise des dossiers sur le fond (à part 1 dossier !).

Par contre, il semble nécessaire, comme l'a demandé le dernier C.A., de nommer une deuxième personne au titre d'instructeur des dossiers et/ou mandataire du président, ne serait-ce que pour éviter les conflits d'intérêts (celui-ci devant être sans lien direct avec les parties concernées..). Joël Lecacheur propose Monsieur Bernard Caillaux, par ailleurs membre de la commission fédérale des litiges. Cette proposition est entérinée par le Bureau Directeur.

Concernant l'accès à l'informatique du Comité et l'activation d'un code Gest'Hand pour le Président de la Commission, il est précisé qu'une proposition de dotation a été faite à la commission, qui n'a pas souhaité donner suite, et que Joël Lecacheur est déjà titulaire d'un code Gest'Hand.

Le Président précise cependant que c'est à sa demande que tous les dossiers soient transmis à l'instruction étant donnée la recrudescence des violences verbales et/ou physiques lors et autour des rencontres. Il rappelle également que, si l'une des parties utilise des affirmations mensongères lors de l'appel, le Comité pourra engager un appel incident au titre de l'article 10-3 page 123 des règlements fédéraux.

4 Bilan du tour régional des Intercomités :

Les résultats de ce tour régional 2010 font apparaître quelques difficultés : manque de collectif, pas de grands gabarits/gaucher(e)s, peu de qualités individuelles...

Il est regretté que les cadres n'aient pas transmis les résultats ni au président de la commission, ni au secrétariat. Fort heureusement, ceux-ci ont été publiés sur le site de la Ligue de Normandie de Handball...

Les masculins terminent 2° et les féminines 3°.

Les techniciens s'occupant des masculins souhaitent participer au 1° tour national afin d'habituer les jeunes à la compétition.

Par contre, malgré leur 3° place, Hugues Bourgault a sollicité la FFHB pour que les féminines soient rachetées et nommées tête de série.

Daniel Delor regrette le peu de présence des représentants de la Seine Maritime lors de la réunion technique du samedi soir portant sur le projet de détection/sélection de l'ETR.

Sans mettre en cause les qualités de l'encadrement, il est souhaité une réflexion sur la représentativité (aura et qualification) de celui-ci et qu'une plus grande vigilance soit exercée sur le nombre des cadres présents lors des regroupements (1 seul cadre pour les masculins, ce qui est interdit par la réglementation !). Cela passera sans doute par une révision de nos procédures (tarification et contractualisation avec les clubs) avec des incidences fortes sur nos finances.

5 Journées de l'arbitrage :

Les JNA se sont bien passées et le protocole simplifié appliqué sur les 5 sites seinomarins.

Deux devis ont été reçus qui concernent la dotation aux écoles d'arbitrage qui aura lieu lors de la remise des maillots de la Poste (dotation JNA). Celui de notre partenaire HN Sports, bien que légèrement supérieur à celui d'ALOA (753.48 € contre 794.00 €), est retenu eu égard aux dotations importantes faites aux clubs lors de nos Assemblées Générales.

François Blondel se réjouit, par ailleurs, du succès de nos formations d'arbitres et des résultats aux examens. Par contre, 4 arbitres n'ont toujours pas retourné leurs dossiers et 14 n'ont pas passé l'examen (absences). Ceux-ci et leurs clubs seront informés de la situation et des conséquences pour la CMCD.

Les dossiers Label Ecoles d'Arbitrage, simplifiés par la FFHB, sont à remplir rapidement.

Quasiment tous les matches sont couverts chaque semaine ce qui montre la validité de notre politique sur l'arbitrage qui permet aux arbitres de jouer également !

6 Labels Ecoles de Handball :

Très bonne implication des clubs pour ce challenge. 25 clubs ont sollicité ce Label pour lequel quelques modifications entraînent la perte d'un niveau ...

De même, certaines rubriques sont surévaluées par des clubs (effectifs des écoles de handball qui ne correspondent pas aux réalités statistiques fédérales ...) leur permettant d'obtenir un label imérité !

7 Colloque Médical (18.12.2010) :

Jacques Manoury se dit satisfait des réponses favorables concernant ce colloque. Il ne reste que 15 places disponibles à ce jour pour les stagiaires.

130 personnes participeront donc à ce colloque venant de la Seine Maritime, mais aussi des départements voisins.

Par contre, il devient nécessaire de valider les présences des officiels de la LNHB et du Comité (membres du Bureau Directeur). 30 places leur sont réservées en plus des stagiaires.

Toute la logistique se met en place avec les bénévoles du club d'Octeville.

La duplication des documents (actes) sera assurée et à disposition des participants et/ou personnes intéressées. Mais ces documents ne seront pas diffusés sur Internet pour éviter les mauvaises utilisations.

8 Questions diverses :

- **Flyers Fédéraux** : Il est décidé de diffuser ces flyers aux clubs pour inciter le développement et/ou la création de structures nouvelles. Ceux-ci seront adressés en version papier (250) et Internet à tous nos clubs.
- **Hand Loisirs** : La proposition de dossier de lancement a été adressée aux membres du BD. Plusieurs demandes nous sont faites (dont celle du RCPH), il est donc urgent de lancer cette opération. Pour ce faire, il est nécessaire aussi d'en fixer les obligations financières. Le BD décide de la gratuité des engagements et, pour cette année, de l'indexation licence Comité. Seules seront dues les redevances fédérales et régionales. Ce projet sera adressé, dès demain, aux membres du C.A. et aux clubs.
- **Hand corpo** : le principe étant le même (ainsi que les tarifications), cette procédure sera lancée dès que les coordonnées des entreprises pouvant être concernées seront collectées. Hugues Bourgault s'engage à collecter ces données.
- **Hand ensemble** : Une délégation conduite par Jérôme Maujean a participé aux journées handensemble, à Compiègne. Des dotations sont possibles au niveau du FRDAMS (fauteuils ...). Le Président Sénécal se félicite que ce projet, fortement soutenu par le Comité, soit maintenant fortement soutenu par la LNHB.
- **Grand club rouennais** : Une réunion préparatoire s'est tenue au siège de la LNHB avec les élus concernés et notre CTS, Marc Ferron. Bernard Amsalem a été missionné par la CREA et la FFHB pour superviser la mise en place de ce projet voulu par les politiques et la Fédération. Une étude des potentialités humaines et financières est diligentée et Bernard Amsalem rencontrera les Maires des villes directement concernées et les présidents des clubs locaux.
Le Comité sera attentif à ce que cette création ne se fasse pas au détriment des clubs seinomains évoluant au niveau national et à ce que les féminines ne soient pas oubliées. De même, les autres clubs de la région rouennaise ne devront pas être laissés de côté mais profiter de cette synergie. Tous doivent maintenant entamer une réflexion pour se redéployer et améliorer leur fonctionnement et leurs relations avec les clubs de moindre importance (conventionnements ?). De même, ce projet peut, à échéance plus ou moins proche, apporter des ressources humaines à ces clubs.
- **Critérium du jeune handballeur** : Cette action a été modifiée et améliorée (fiches actions, documents...) en collaboration avec Olivier Clermont. Une plus grande ouverture est faite aux scolaires (même s'il nous est interdit de relever les coordonnées des jeunes par le Ministère ...). La finale se déroulera le 10 avril 2011, comme l'an passé, à Octeville.
Une erreur de date sur l'affiche est constatée qui sera rectifiée avant envoi aux clubs. Les parains ont donné leur acceptation - ainsi que leurs clubs et sponsors (droit à l'image) - et seront présents lors de la finale (Matthieu Lanfranchi et Marie Gerbron).
Des demandes d'organisation d'épreuves par des enseignants non dépendants de clubs sont parvenues. Ceux-ci seront aidés par les membres de la commission et des licences événementielles établies pour ces jeunes.
Une demande de localisation nous est parvenue, après décision, par le havre A.C. à qui la finale 2012 sera proposée.
- **Renouvellement de la Convention USEP** : la Convention sera renouvelée dans une circonscription de l'agglomération rouennaise (soit Grand-Quevilly, soit Elbeuf Sur Seine) en présence d'enfants ayant suivi un cycle handball avec leur classe. Si possible, une journée sera organisée entre ces 2 circonscriptions à l'issue de laquelle la convention sera renouvelée en présence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ...

- **TIPIFF** : La délégation normande (400 000° licencié) a été finalisée et appréciée par la FFHB. Cette délégation propose un éventail large de représentation (joueuse sélectionnée en équipe nationale, dirigeante, handensemble...)
- **Club départemental** : cette structure qui figure sur le document hand loisir dépend du Comité qui aide une nouvelle structure à se mettre en place (moyens humains et administratifs). Il n'y a pas d'obligations pour ces structures qui, au bout de 2 à 3 ans, doivent prendre leur autonomie. Un mandataire est désigné par le Comité pour aider cette structure dans toutes ses démarches et son encadrement.

Fin de la réunion à 22h00

La Secrétaire Générale
Secrétaire de séance
Annie BLONDEL

Le Président

Gérard SENECAI



Procès-verbal adopté lors du Bureau Directeur du 08.12.2010

Pour : 5

Contre :

Abstentions :

